



La lettre de la Mairie

Automne 2017

Mesdames, Messieurs,

2017 touche à sa fin. Cette année encore la folie meurtrière a frappé dans de nombreux pays. Bien que ces évènements dramatiques paraissent bien loin de chez nous, nous ne pouvons que nous associer à la peine des familles des trop nombreuses victimes. Malgré les efforts de sécurisation intérieure et les engagements militaires extérieurs qui ont eu pour effet de réduire une grande partie de la menace, celle-ci reste présente et appelle à la vigilance de tous.

Concernant la vie de notre commune, cette année, comme prévu a été une année de transition et de pause au niveau de l'investissement et des travaux. Le conseil municipal a finalisé le projet d'aménagement du centre bourg. Ces travaux débiteront en début d'année et se poursuivront tout au long de 2018. La situation budgétaire de la CCLO ne permet plus le même niveau de prise en charge que par le passé. Nous avons travaillé avec le Président de la CCLO pour trouver un mode de prise en charge partagé, volontaire, innovant, rendant cet investissement supportable pour nos deux collectivités.

Avant de conclure ce mot d'introduction, je tiens à exprimer tous mes remerciements à la commission animation, aux bénévoles de la bibliothèque, aux « jeunes » du comité des fêtes, aux « anciens » de Costalats & Ribère, aux « sportives » de Forme et Bonne Humeur, aux chasseurs, et à toutes les personnes qui se dépensent sans compter pour animer notre commune et créer du « bien vivre ensemble ».

En attendant de nous rencontrer, lors de la cérémonie des vœux en Janvier 2018, je vous souhaite à vous et à vos proches d'excellentes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Votre Maire

Jean-Simon LEBLANC

Aménagement du centre bourg et accessibilité des bâtiments

Comme évoqué dans la précédente lettre de la mairie, nous avons repensé complètement les espaces entourant nos bâtiments publics pour répondre au mieux aux exigences d'accessibilité et de sécurité tout en mettant en valeur l'espace public.

- *Accès mairie, bibliothèque*

Pour respecter les normes en terme de pente, le cheminement PMR partira du parking haut, passera par la bibliothèque et reviendra à la mairie. L'espace au-dessus de l'école deviendra public, la clôture disparaîtra. Un cheminement continuera vers l'Est permettant ainsi d'éviter, en particulier aux enfants, de marcher sur la route dans ce secteur. L'espace arboré à droite de l'école sera lui aussi rendu public. L'entrée par le parvis de la Mairie sera toujours accessible de façon classique par la gauche ou la droite du bâtiment. L'enceinte de l'école sera toujours clôturée et close.

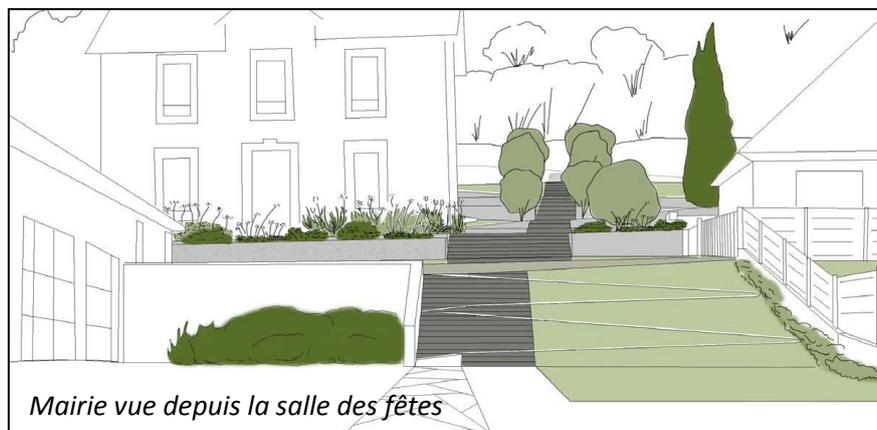
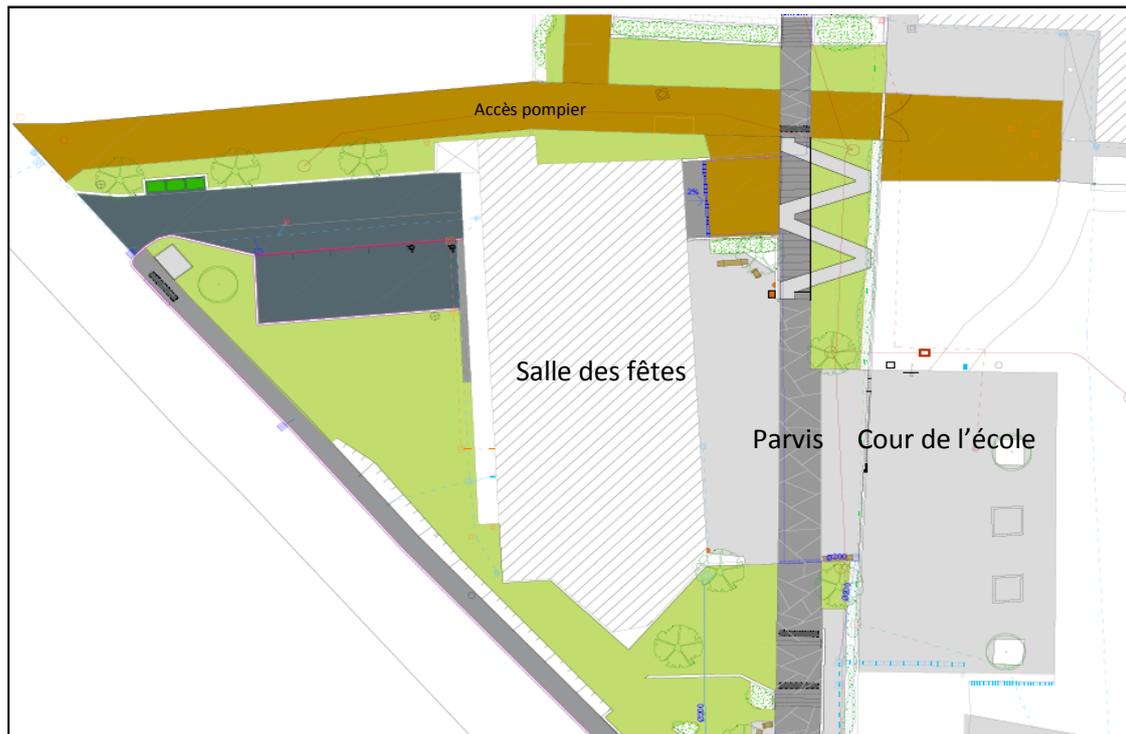


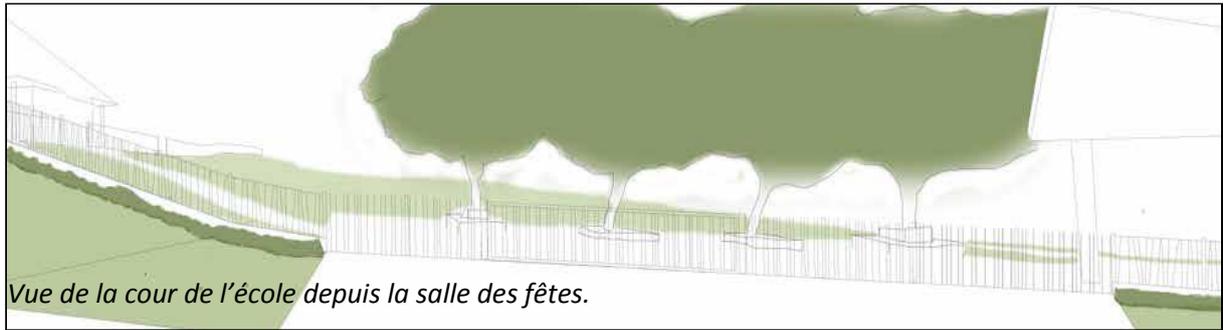
Dans un futur proche les 2 passages piétons serviront à rejoindre un chemin qui mènera directement à l'aire de jeux.

- *Salle des Fêtes*

Par mesure de sécurité l'ensemble du parvis ne sera plus accessible aux véhicules. La place PMR se trouvera sur le nouveau parking à l'arrière de la salle. Un cheminement doux permettra d'accéder à la salle des fêtes depuis le parking de l'école.

Les nouvelles grilles séparant le parvis de la salle des fêtes pourront « s'effacer » donnant un accès complet à l'ensemble de la cour lors d'évènements particuliers comme les fêtes du village. Quelques bancs et fauteuils seront installés sur le parvis.





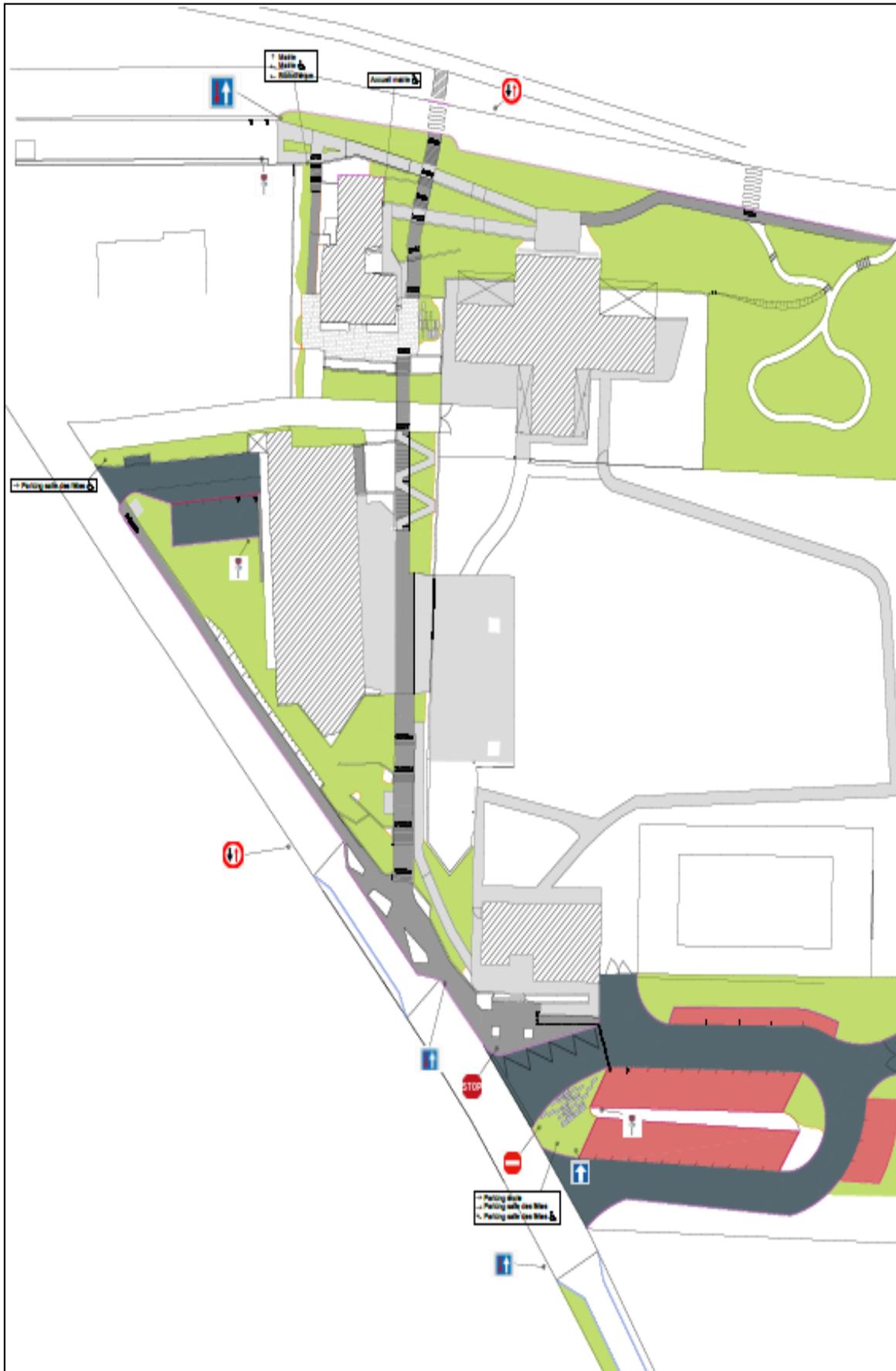
Vue de la cour de l'école depuis la salle des fêtes.

- *Parking*

Aménagement complet du parking. Le bus ne fera plus demi-tour sur la route et se garera devant le parvis du bâtiment. Ce parvis servira à la sécurité en délimitant la zone piétonne. Un trottoir donnera accès au parvis de la salle des fêtes, suivra la route, permettant ainsi de rejoindre le centre du village en sécurité.



- *Vue d'ensemble*



- *Sécurité*

- 3 rétrécissements de type écluse seront créés lors des travaux. 2 au-dessus et au-dessous du parking de l'école, 1 au-dessus de la mairie,
- Création de trottoirs et cheminements pour éviter de marcher sur la chaussée,
- Création d'un éclairage public sur toute la zone, y compris le parking,
- Accès pompier modifié.

- *Aménagements divers*

- Mise en place de bancs et fauteuils sur les différents parvis,
- Mise en place de tables et bancs dans le jardin de la bibliothèque,
- Déplacement de la colonne à verre derrière la salle des fêtes,
- Création d'un escalier pour rejoindre le tennis.

- *Environnement*

L'ensemble du projet répond à une volonté de réduire l'imperméabilisation des terrains et de limiter l'entretien tout en respectant la norme zéro phyto.

Les futurs travaux d'assainissement collectif sont pris en compte. Les passages des réseaux seront faits en même temps pour éviter de retoucher les zones aménagées lors de ces travaux ultérieurs.

Lors de ces quelques mois de travaux, l'accès à la mairie sera bien sûr maintenu. La salle des fêtes ne pourra pas être louée à des particuliers jusqu'à fin juin. L'accès sera adapté pour la gym, le repas des chasseurs, le vide-grenier de Main dans la Main avec l'Afrique. Bien évidemment le calendrier des travaux est compatible avec l'organisation des fêtes du village.

Nous sommes convaincus que ces petits désagréments dus aux travaux seront vite oubliés quand nous pourrons tous profiter d'un centre bourg agréable, rénové et accessible.

- *Internet*

Comme je m'y étais engagé nous avons obtenu la programmation des travaux de montée en débit pour cette année. La phase d'étude a été terminée à temps, mais Orange a pris du retard pour valider la mise à niveau du répartiteur NRA-ZO. Nous avons enfin reçu tous les accords et engagements d'Orange. Les travaux sont prévus au budget 2018 (450K€ pour les dernières opérations). Ils débuteront au printemps avec quelques mois de retard sur le programme initial. Ce seront les derniers travaux numériques faits et financés directement par la CCLO.

- *Vœux*

Pour la 1^{ère} fois, le **Samedi 6 Janvier 2018 à 12h00**, nous organiserons une cérémonie des vœux avec l'ensemble des habitants. En plus des vœux nous vous présenterons un bilan « mi-mandat » de notre action. Ces vœux seront suivis d'un moment de convivialité. Je vous remercie donc de nous indiquer votre participation par téléphone au 05.59.83.34.11 ou par courriel labastide2@wanadoo.fr ou en nous retournant le coupon-réponse ci-joint avant le **3 janvier 2018** pour que nous puissions affiner notre commande auprès du traiteur.

- *Sacs poubelles*

La distribution des sacs poubelles aura lieu, le **Samedi 20 Janvier 2018 de 9h00 à 11h00** dans le bâtiment périscolaire.

- *Colonne à Verre*



Les abords de la colonne à verre route des 3 maires sont très souvent jonchés de cartons, papiers, et autres déchets. Merci de ne rien laisser sur place quand vous venez jeter le verre.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES

à portée de clic!

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect